



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Corps d'inspection
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Laetitia IMBERT

Téléphone
03 80 44 87 07
Secrétariat
03 80 44 87 05

Courriels
laetitia-marie.jacot@ac-dijon.fr
corpsdinspection2@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat des IA-IPR
2G rue général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Dijon, le 12 novembre 2018

La rectrice

à

madame la proviseure,
lycée Anna Judic – SEMUR EN AUXOIS

Objet : label académique « génération 2024 »

Dans la perspective des jeux Olympiques de 2024, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports ont mis en place le dispositif de labellisation « Génération 2024 ».

L'objectif est de valoriser et renforcer les passerelles entre l'institution scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Votre établissement s'est montré force de proposition et a répondu au cahier des charges, notamment en développant des projets structurants avec les clubs sportifs locaux, et en participant aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

Je tiens à féliciter l'ensemble des membres de la communauté éducative engagé dans ce projet et c'est avec bonheur que je décerne à votre établissement le « label génération 2024 ». Il intègre ainsi la première liste d'écoles et établissements préfigurateurs « Génération 2024 ».

Pour vous accompagner, enrichir et déployer le label Génération 2024 tout au long de ces trois années, n'hésitez pas à solliciter Mme IMBERT, IA-IPR EPS, référente académique génération 2024.

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY